

Green deal européen : la grande ambition environnementale de la Commission

Publié le 14 octobre 2019

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, avait annoncé sa priorité dès juillet : lancer, dès les premiers cent jours de son mandat, une grande loi climatique. Frans Timmermans, vice-président néerlandais en charge du dossier, a annoncé la création d'un Fonds pour une transition équitable, une loi sur le climat consacrant l'objectif de neutralité climatique pour 2050, la présentation d'une stratégie biodiversité pour 2030 et la mise en place d'une taxe carbone aux frontières.

Réduction des émissions carbone

Concernant l'objectif de l'UE en matière de réduction des émissions de carbone pour 2030. Actuellement fixé à 40 %, Ursula von der Leyen a évoqué une augmentation à 50 %, voire 55 %, si possible.

Biodiversité

« *Un million d'espèces sur environ 8 millions sont menacées d'extinction* », a averti Frans Timmermans, qui s'est engagé à plancher, dès le début de son mandat, sur une vaste stratégie pour la biodiversité pour 2030.

Prix plancher du carbone

Actuellement, le prix plancher du carbone fluctue en fonction du marché, mais certains États membres, comme la France, font pression pour qu'une valeur minimale soit instaurée. Le prix du carbone a augmenté au cours des 18 derniers mois et se situe actuellement autour de 25 euros. Mais les experts climatiques insistent sur le fait qu'il doit atteindre au moins 45, voire 50 euros, pour commencer à mettre véritablement hors course les sources d'énergie polluantes. Frans Timmermans a également reconnu qu'il devra travailler main dans la main avec d'autres commissaires sur une taxe frontalière sur le carbone, qui portera sur les importations en provenance de pays tiers qui ne respectent pas les normes environnementales européennes.

Neutralité climatique

Ursula von der Leyen a chargé Frans Timmermans de proposer une « loi sur le climat » dans les cents jours suivant l'entrée en fonction de sa Commission européenne. Le Néerlandais aura donc jusqu'au début février pour accomplir sa mission.

Les eurodéputés l'ont interrogé sans relâche sur ce qui figurera réellement dans la loi et il est clair que celle-ci portera sur que l'engagement de l'UE en faveur de la neutralité climatique d'ici à 2050.

Cet objectif de la Commission est soutenu par 25 États membres, mais la République tchèque, la Hongrie et la Pologne ne sont pas encore convaincues. Comme il y a peu de marge de manœuvre d'ici au sommet d'octobre, le sommet de décembre constituera une échéance cruciale.

[>> Lire les Nouvelles de Bruxelles](#)